

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 08/08/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin pédiatre ou neuropédiatre					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 2420			
	S/CHAP : 962 02		CENTRE DE TRAVAIL : 322			
	PROGRAMME R.H : 970 02					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Centre d'Aide Médico Sociale Précoce (CAMSP)					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin pédiatre assure les consultations spécialisées d'accueil et de suivi de l'enfant, de sa naissance jusqu'à l'âge des 6 ans, en présence des parents. Il assure les consultations au centre de consultations ou sur site en accord avec sa hiérarchie et suivant les situations patients qu'il sera amené à accompagner. Le médecin aura la responsabilité d'orienter l'enfant vers des consultations et/ou des examens spécialisés et d'élaborer un véritable projet de soin adapté.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 11	3	5	1	1	1 CEAPFC
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin responsable du CAMSP ou le Directeur de la santé					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tous moyens attribués au service pour remplir la mission de soin définie dans le Projet Institutionnel d'Etablissement					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Disponibilité et expérience de la pratique du travail en équipe pluridisciplinaire					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> • Assurer les consultations spécialisées : <ul style="list-style-type: none"> ○ sur RDV au centre ; ○ délocalisées dans les structures de santé publique des différents archipels pour répondre aux besoins et à la notion d'équité des soins pour la population. • Coordonner le projet de soins des enfants en suivi après avoir élaboré avec l'équipe pluridisciplinaire le projet de prise en charge individualisé de l'enfant et veillé à sa mise en œuvre ; • Participer au travail de guidance et d'accompagnement des familles dans la prise en charge des difficultés de leur enfant ; • Participer aux réunions de synthèse clinique hebdomadaire et aux réunions de service ; • Organiser les réunions inter – institutionnelles nécessaires à la prise en charge des enfants ; • S'impliquer dans le travail de réseau avec les partenaires ou les réseaux de soins existants (prématurité, périnatalité ou médico-social) ; • Elaborer les projets personnalisés de scolarisation (PPS) et les plans d'accompagnement personnalisés (PAP) pour les enfants le nécessitant ; • Assurer avec le responsable du centre la coordination du programme de prévention et de dépistage précoce du handicap du jeune enfant ; • Participer à l'action médico-sociale précoce ; • Rédiger le rapport annuel : produire chaque année le bilan de ses interventions et de ses perspectives pour l'année à venir ; • Assurer les rapports et les communications concernant le handicap des jeunes patients suivis ; • Co-animer la communication et le partenariat avec les médecins, le centre hospitalier, la Direction de la Santé, l'éducation, la CTES, les associations de parents, le service des affaires sociales et les ministères de la Santé, de la solidarité et de l'éducation. 					

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les orientations de travail et réajuster les objectifs du programme tant que besoin ; • Assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation ; • Assurer la responsabilité par intérim du centre ; • Participer à la réflexion, à l'analyse et à la dynamique du centre pour faire évoluer le projet d'établissement.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Neuropédiatrie ou pédiatrie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Aptitude au management		X	
	➤ Maîtrise des outils bureautiques	X		
	➤ Travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-partenariale		X	
	➤ Sens de l'écoute et de l'empathie		X	
	➤ Disponibilité		X	
	➤ Sens de la discrétion			X
	➤ Connaissance de la dynamique institutionnelle administrative		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience de travail en CAMSP ou dans le handicap
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :